

Plan de cours N° : 143

Durée : 3 jours (21h)

**RGPD****Délégué à la Protection des Données (DPO)****PARTICIPANTS / PRE-REQUIS**

DPO (Data Protection Officer) déjà désigné ou amené à être désigné au sein de son organisme.

Avoir une bonne culture en matière de protection des données. Disposer de connaissances en sécurité des systèmes d'information.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Acquérir les compétences et savoir-faire obligatoires listés dans le référentiel de la CNIL. Expliquer les enjeux de la protection des données qui incombent à un futur DPO (Data Protection Officer) ou Référent. Acquérir les compétences juridiques et opérationnelles en matière de protection des données.

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

Tour de table au début de chaque formation pour définir les objectifs de chaque participant,

Alternance entre apports théoriques (en moyenne 30%) et exercices pratiques (en moyenne 70%),

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle de nos formateurs,

Remise d'un support de cours,

Assistance post-formation d'une durée de 1 an sur le contenu de la formation via notre adresse mail dédiée [formateurs@atp-formation.com](mailto:formateurs@atp-formation.com)

**MOYENS PERMETTANT LE SUIVI DE L'EXECUTION ET DES RESULTATS**

Positionnement préalable oral ou écrit,

Evaluation des acquis tout au long de la formation par des exercices de synthèse,

Attestation de stage remise à chaque apprenant, avec son niveau d'acquisition pour chaque objectif pédagogique,

Feuille de présence signée par demi-journée,

Questionnaire de satisfaction pour évaluer la qualité de l'enseignement,

En option : passage certification possible selon les thématiques.

**MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL**

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs récents et performants, d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc.

**MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES A DISTANCE**

Grâce à un logiciel comme Teams, suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.

Nous vous conseillons très fortement l'utilisation de votre webcam et de disposer d'un double écran.

Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 04.76.41.14.20.

**ORGANISATION**

Les cours ont lieu de 9h00-12h30 13h30-17h00 (adaptable à la demande).

**PROFIL FORMATEUR**

Nous recrutons méticuleusement nos formateurs selon 3 critères: expertise, pédagogie et agilité.

**ACCESSIBILITE**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre nos formations sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités d'organisation.

**MISE A JOUR**

23/07/2024

**Siège social :**

31 avenue du Granier  
38240 MEYLAN

**Agences :**

170 rue de Chatagnon  
38430 Moirans

**Le Thélème**

1501/1503 route des Dolines  
06560 Valbonne

Plan de cours N° : 143

Durée : 3 jours (21h)

**RGPD**

## Délégué à la Protection des Données (DPO)

### Maîtriser les exigences du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés

#### Maîtriser les fondamentaux

- Introduction générale à la protection des données
- Champ d'application
- Les définitions
- Organismes soumis aux obligations réglementaires

#### Désigner un Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD)

- Différence entre CIL (Correspondant Informatique et Libertés) et DPD (Délégué à la Protection des Données)
- Cas de désignation du DPD
- Compétences requises pour devenir DPD
- Fonctions du DPD
- Missions du DPD

#### Respecter les principes du RGPD

- Introduction générale
- Principes du RGPD
- Catégories particulières de données : les données sensibles
- Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions

#### Respecter les droits des personnes

- Evolution des droits des personnes concernées
- Droits des personnes concernées
- Limitations des droits
- Procédure de gestion des demandes de droits des personnes

#### Mesures prises pour la mise en conformité

- Introduction
- Qualifier les acteurs d'un traitement de données
- Sensibiliser les équipiers
- Formaliser les équipes
- Formaliser les relations contractuelles
- Labelliser ou certifier la mise en conformité RGPD

#### Encadrer les transferts hors UE

- Principe général applicable aux transferts
- Transferts fondés sur une décision d'adéquation
- Transferts moyennant des garanties appropriées
- Règles d'entreprises contraignantes
- Dérogations pour des situations particulières
- Protection des données personnelles dans le monde

#### Gérer les contacts avec les autorités de contrôle

- Introduction
- Composition et organisation de la CNIL
- Missions de la CNIL
- Contrôles de la CNIL
- Pouvoirs des autorités de contrôle
- Sanctions
- Procédures de coopération
- CEPD (Comité Européen de la Protection des Données)

### Responsabilités

#### Mesures prises pour la mise en conformité

- AIPD (Analyse d'Impact relative à la Protection des Données)
- Protection des données dès la conception et par défaut
- Registres des activités de traitement
- Violation de données à caractère personnel

#### Siège social :

31 avenue du Granier  
38240 MEYLAN

#### Agences :

170 rue de Chatagnon  
38430 Moirans

#### Le Thélème

1501/1503 route des Dolines  
06560 Valbonne